

**RÉSERVATION DE LA SALLE DES FÊTES ASSOCIATIONS et C.E - ANNÉE 2020**

Nom de l'association / C.E. : .....

Je soussigné(e) .....

Adresse : ..... Commune : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Mail : .....

- Autorise la mairie à enregistrer mes coordonnées pour recevoir des informations sous forme de lettre d'information, de messages mails, SMS ou courrier pour diffusion d'informations ou messages d'alerte.\*
- Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ci-joint et donner mon consentement.

Réserve la **SALLE DES FÊTES - 240 avenue du Stade - 38110 SAINT CLAIR DE LATOUR**

Du : ..... Au : .....

Objet de la réservation : .....

**CONDITIONS A REMPLIR AU PLUS TARD UN MOIS AVANT LA DATE DE RESERVATION :**

Je m'engage à :

- Remplir et signer la fiche de réservation, contrat et règlement.
- Fournir à la mairie une attestation d'assurance responsabilité civile pour cette manifestation.
- Verser un chèque de caution.
- Régler le montant de la location.

**ÉTAT DES LIEUX**

- Je demande un état des lieux entrant et sortant, je n'oublie pas de contacter l'ASVP au 06 07 29 55 04.
- Je ne demande pas d'états des lieux et j'attends le contrôle de la salle par l'ASVP le lundi matin.

Extrait de la délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 2016 qui fixe les tarifs 2016 suivants :

- Tarif à l'heure	7,00 Euros
- Vente de boudins, diots...	57,00 Euros
- Associations communales, C.E.	75,00 Euros
- Associations / C.E. extérieurs à la Commune	389,00 Euros

**RAPPEL** : les associations Saint Clairoises déclarées en Mairie bénéficient d'une réservation de salle gratuite annuelle, merci de cocher la case si vous voulez bénéficier de cette formule.



**CAUTION** Une caution de 400,00 Euros est demandée. *Elle sera retenue si le règlement intérieur n'est pas respecté ou si la salle n'est pas rendue dans un état correct de propreté.*

**CETTE SALLE EST LOUÉE NON EQUIPÉE DE SONORISATION ET SANS VAISSELLE.**

Fait à Saint Clair de la Tour, le .....

« Lu et approuvé » .....

Signature du demandeur

**La remise des clés se fait en mairie. Un état des lieux « d'entrée et de sortie » se fera uniquement à la demande du Président de l'association.  
Les clés sont rendues le lundi matin après le contrôle fait par l'ASVP ou le représentant de la Mairie.**

## Mentions légales

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte de loi est en vigueur depuis le 25 Mai 2018.

### Protection des données personnelles :

Notre politique de protection de la vie privée vous permet d'en savoir plus sur la collecte et le traitement de vos données personnelles ainsi que sur vos droits. Si vous souhaitez accéder, faire modifier, mettre à jour ou supprimer vos coordonnées adressez une demande à : [mairie@stclairdelatour.com](mailto:mairie@stclairdelatour.com) ou Mairie, 2 Place de la Mairie 38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR.

### Identité du responsable du traitement :

Les données personnelles sont collectées par : Mairie de Saint Clair de la Tour, 2 Place de la Mairie 38110 SAINTCLAIR DE LA TOUR - Tel : 04 74 97 14 53 / Fax : 04 74 97 81 75.

### Les traitements relatifs à vos données personnelles et finalités :

Les renseignements transmis le cadre des locations de salles communales font l'objet d'un traitement informatisé, obligatoire pour l'organisation du service des locations de salles.

\* En cochant cette case, vous acceptez que vos données soient également utilisées dans le but de recevoir des informations de la mairie que ce soit sous forme de lettres d'informations, de messages mails, SMS ou par voie postale pour diffusion d'informations ou messages d'alerte. Vous informer et/ou vous alerter.

Ces données ne peuvent être en aucun cas cédées à des partenaires commerciaux.

### Quels destinataires ?

Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives, le maire, les élus et les agents municipaux de la commune.

### Pendant quelle durée ?

Vos données seront conservées pendant 2 ans à compter de la dernière prise de contact avec l'utilisateur (clic sur un lien, réponse formelle). En cas d'opposition à la réception de la newsletter, vos données sont conservées pendant au moins 2 ans.

### Quels sont vos droits ?

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez de droits d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit de consultation de la liste des traitements mis en œuvre par la Mairie de Saint Clair de la Tour.

Vous pouvez exercer ces droits soit par mail : [mairie@stclairdelatour.com](mailto:mairie@stclairdelatour.com)

soit par voie postale : Mairie, 2 Place de la Mairie 38110 SAINTCLAIR DE LA TOUR.

S'il existe un doute sur votre identité un justificatif d'identité pourra vous être demandé.

